



Flash Info n°3, avril 2010

www.gueux.fr

Budget 2010 : amélioration du cadre de vie, stabilité de l'imposition

Lors du dernier débat d'orientation budgétaire, l'équipe municipale a examiné les comptes de la commune, leur évolution et les différentes stratégies d'investissement pour les cinq prochaines années.

- En 2010, une part importante du budget ira à la nécessaire réfection et à l'aménagement des voiries. L'avenue Madame Eugène Roederer, les rues adjacentes, la place des Fêtes, les abords du Circuit et du Lac, la place des Lacs et la place des Déportés bénéficieront ainsi de cet important effort de mise aux normes et d'embellissement, estimé à 1,5 million d'euros.
- Afin de solutionner les trop fréquentes coulées de boue affectant le lotissement « Les Royats », une enveloppe de 50 000€ est également provisionnée.
- Enfin, les sportifs ne sont pas oubliés : après avoir totalement rénové la Maison des Sports, nous prévoyons, en lien avec le Club de Tennis, la réalisation d'un court de tennis couvert, pour un montant estimé à 200 000€, hors subventions.
- Comme en 2009, les associations et activités d'animation communales seront soutenues et dynamisées, à hauteur de 116 000€, et selon des principes clairs, équitables et transparents.

Animations

- Foot dans tous ses états : l'A.S. Gueux-Pargny, Gueux Handisport et le Comité régional Handisport vous invitent à assister à des tournois de foot handisport, des matchs d'exhibition et des rencontres amicales avec des footballeurs actuels et Anciens du Stade de Reims le samedi 15 mai, de 14h à 18h, au Complexe sportif de Gueux.
- Brocante du 1^{er} mai: En raison des travaux, la traditionnelle brocante se tiendra dans le périmètre suivant : avenue de la Gare, une partie de la rue du Circuit, avenue de la Belle-Image, rue du Noyer du Breuil, chemin des Auges et une partie de la rue de la Tuilerie. Réservation des emplacements en mairie, les mercredis 7, 14, 21 et 28 avril, de 18h à 20h, et les samedis 3, 10, 17 et 24 avril, de 10h à 12h, les habitants du village étant prioritaires. Droits de place : 10€ les 3 mètres linéaires (gratuit pour les associations communales). Formalités : bulletin d'inscription (sur place), copie d'une pièce d'identité, autorisation parentale pour les mineurs de plus de 12 ans, les moins de 12 ans devant être accompagnés d'un adulte.
- Marche des Elus : le 13 mai, chacun est invité à participer à cette amicale randonnée; rendez-vous le Jeudi de l'Ascension, à 9 heures à Treslon.

- Festival Court Circuit : à l'initiative de Gueux Sports et Events, festival de musique sur les Terres du Circuit, le 3 juillet.

Echos du Conseil

- L'Inspection Académique a décidé de surseoir à la fermeture de la 7^{ème} classe de l'Ecole primaire. Attribution d'une subvention de 2 589€ au bénéfice de la classe verte, organisée au Domaine de Commétreuil en juin, et de 1 050€ au bénéfice des sorties scolaires de l'Ecole élémentaire.
- A compter de septembre, suppression du signal TV analogique; seuls les téléviseurs numériques ou équipés d'un décodeur capteront la télévision. Renseignements en mairie et auprès des professionnels, au 0970 818 818 et sur le site Internet à l'adresse suivante : www.tousaunumerique.fr.
- M. Valentin AME, étudiant en Génie Civil à l'IUT de Reims, réalisera le diagnostic d'accessibilité de nos trottoirs aux Personnes à mobilité réduite.
- Balayage des voiries lundi 3 mai; les riverains sont priés de laisser libres les caniveaux en ne garant pas leurs véhicules le long des rues à cette date.

Voirie Bâtiments

- Avenue Madame Eugène Roederer : réouverture à la circulation entre la place des Lacs et les rues de la Moufle et de la Petite Montagne ; l'enrobé de finition sera appliqué dès la réalisation des trottoirs mis aux normes «Personnes à Mobilité Réduite» et la dépose des réseaux aériens. La rénovation du réseau d'assainissement des eaux pluviales depuis le rond-point des Presles avance, tandis que les dérivations ERDF riverains, l'éclairage public et le réseau France Télécom entre la rue de la Moufle et la rue d'Igny sont en cours de finition.
- Place des Lacs : reprise du rond-point en vue d'en améliorer la fluidité et la sécurité, notamment dans l'axe avenue de Reims - rue des Sablons. Création d'une place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite à proximité du cabinet médical.
- Lac : après dépose des anciens trottoirs, réfection de la berge, création d'une allée piétonne le long du lac et pose de dalles engazonnées ruelle du Lac.
- Lotissement « Les Royats » : pose d'une conduite entre le réseau de l'avenue de la Gare et celui de la rue des Terres « Les Vivantes » afin de remédier aux problèmes de surpression.

Embellissement – fleurissement

- Avenue de la Gare, 37 tilleuls marquent désormais l'entrée du village. De nombreuses vivaces de toutes saisons ont été plantées en bordure de trottoir tels Lupins, Hostas, Asters, Phlox et Anémones.
- La sente pédestre menant aux Terres du Circuit est en cours d'achèvement et une première campagne de plantation a disposé 124 arbres et arbustes (bouleaux, érables, frênes, noyers, pins, sorbiers, ...) de part et d'autre du sentier. Courant avril sera semée une prairie fleurie.